

# Tarifs des prestations courantes et cordes

## Révision forfaitaire

---

Changement de cordes, nettoyage et huilage touche, réglage des hauteurs de cordes (par rectification des sillets existants si marge suffisante ou pose d'une semelle) réglage truss-rod si présent et, pour les électriques : réglage des pontets (hauteurs de cordes et intonation), micros, vérification de l'électronique .....40 € + cordes (fournies ou achetées à l'atelier)

Supplément dressage de frettes .....+70 €  
Supplément Floyd Rose .....+20 €

## Sillets et chevalets

---

Sillet de tête en os, sur mesure .....35 €  
Sillet de chevalet classique en os, non compensé .....20 €  
Sillet de chevalet en os, une pièce, avec compensation individuelle (folk notamment) .....35 €  
Réglage de hauteur de cordes (travail simple de rectification sur sillets existants) .....30 €  
Réglage individuel de compensation sur sillet mobile de chevalet existant .....25 €

Chevalet classique ou folk, palissandre ou ébène, refabrication sur mesure et collage .....à partir de 190 €  
Chevalet classique ou folk, palissandre ou ébène, modèle standard, collage .....à partir de 90 €  
Chevalet banjo et mandoline napolitaine, ébène ou érable avec insert ébène, refabrication .....40 €  
Recollage de chevalet (sur chevalet décollé proprement, sinon sur devis) .....à partir de 40 €

## Interventions sur touche de guitare

---

Dressage de frettes, profil rond, avec polissage et huilage .....80 €  
Dressage de frettes, profil barrette, avec polissage et huilage .....60 €  
Changement de frette mobile en boyau .....5 €

Refretage de touche en ébène ou palissandre .....150 €  
Refretage de touche filetée .....195 €  
Refretage profil barrette, laiton ou maillechort (os et argente possible, sur devis) .....220 €

Remplacement de touche classique palissandre ou ébène .....390 €  
Remplacement de touche filetée .....450 €

## Divers

---

Changement de cordes seul .....12 € + cordes  
Changement de mécaniques (entraxes identiques) .....30 € + mécaniques  
Changement peau de banjo naturelle .....50 €  
Electrique : réglage des hauteurs de micros .....10 € par élément

## Nos cordes

---

### Classiques

Ph. Bosset Prestige, TF (made in France, vernies).....15 €  
Ph. Bosset Elite (vernies, aigues noires), TF.....15 €  
Classique Galli, TN ou TF (Italie).....9 €  
Flamenca noires D'Angelico.....12 €

### Manouches

A boucle tension moyenne 11-46 Bosset (France).....15 €

### Folk

Folk Earthtones revêtues light 11-52.....12 €

### Electriques

GHS vrac medium 10-52 .....9 €  
Ernie Ball Extra light 8-38.....9 €

### Mandoline

Phosphore bronze d'Angelico, light ou medium.....10 €  
Mandoline filée plat Galli .....14 €

### Ukulele

Ukulele ténor GHS, nylon noir, filé alu.....8 €  
Ukulele soprano Galli, nylon noir.....6 €

*Tous les autres travaux s'effectuent sur devis préalable. Le taux horaire appliqué est de 60 €.*

*Les réglages sont garantis trois mois. Les prix indiqués sont valables sous réserve de découverte, en cours de prestation, d'autres défauts invisibles lors du dépôt de l'instrument : pièces endommagées, vices cachés, frettes libres notamment. Votre accord préalable sera demandé pour toute intervention supplémentaire qui excéderait sensiblement l'estimation indiquée initialement. N'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées !*

*L'atelier accepte les règlements en espèces, chèques, ou CB (reçu par mél ou SMS). Une note vous sera délivrée pour les prestations à partir de 25 €, et en dessous sur simple demande.*

*Tarifs valables à partir du 24 novembre 2016*

## Conditions générales de service

1. Le dépôt d'un instrument ou une passation de commande entraînent l'acceptation sans réserve des présentes conditions qui sont affichées à l'atelier et librement disponibles sur [www.burgun-guitares.fr](http://www.burgun-guitares.fr)
2. **Burgun Guitares** est une entreprise artisanale à régime micro-fiscal (siret 794367599 00022 – Code APE - 3220Z Fabrication d'instruments de musique).
3. **Prix** – le prix TTC des prestations les plus courantes est affiché à l'atelier, avec leur date d'application. Ce tarif annule et remplace tous autres tarifs, notamment ceux diffusés par voie dématérialisée ou déposés chez des tiers.

Une estimation rapide des travaux à effectuer vous est communiquée avant réalisation de toute prestation, soit immédiatement, soit de manière différée si l'établissement d'un devis nécessite des recherches approfondies (examen de l'instrument, recherche de matériaux et méthodes inhabituels notamment).

Les prix communiqués le sont sous réserve de découverte, en cours de prestation, d'éléments non immédiatement visibles lors du dépôt de l'instrument : construction atypique, pièces endommagées, décollées, fractures, vices cachés, frettes libres par exemple, notamment dans le cas d'un instrument déposé non encordé ou non jouable.

Votre accord préalable sera demandé pour toute intervention supplémentaire qui excéderait sensiblement l'estimation ou le prix indiqué initialement. La clientèle est donc cordialement invitée à laisser des coordonnées où elle est facilement joignable (téléphone ou adresse électronique)

Les ventes de produits et services sont exemptées de TVA au titre de l'article 293 B du CGI.

Le devis est gratuit.

4. **Arrhes** – Des arrhes de 25 % vous seront demandées pour les prestations ou réalisations d'un montant estimé supérieur à 250 euros. Pour toutes les prestations d'un montant excédant largement la valeur de l'instrument ou pour les réalisations personnalisées, un règlement intégral en avance pourra être demandé.
5. **Délais d'exécution** – un délai d'exécution indicatif est indiqué sous réserve d'imprévus techniques en cours de prestation.
6. **Paiement** – la reprise des instruments ou des marchandises est soumise à règlement immédiat et intégral de la note, en appoint d'espèces, par chèque ou carte bancaire. Pour la CB, un reçu est délivré par SMS ou courrier électronique. Le paiement en espèces est limité à 1000 € pour les seuls résidents français.
7. **Notes** – conformément à l'arrêté du 3 octobre 1983, une note vous sera remise pour toute prestation dépassant 25 euros et, en dessous de ce montant, sur simple demande.
8. **Garanties** – sauf indication contraire, les réglages de manches, frettes, plans de cordes, sillons et électronique passive sont garantis 3 mois. Ces réglages sont prévus pour un tirant donné, correspondant, soit au jeu présent sur l'instrument déposé, soit au jeu demandé par le client.